

DIPLÔME D'ÉTAT ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF ET SOCIAL (DE AES)

Formation
éligible au
CPF



Santé- Social

Objectifs

L'objectif est de permettre aux stagiaires d'obtenir le Diplôme d'Etat Accompagnant Educatif et Social - Acquérir les compétences nécessaires pour réaliser des interventions sociales au quotidien visant à accompagner la personne en situation de handicap ou touchée par un manque d'autonomie quelles qu'en soient l'origine ou la nature. - Etre capable de prendre en compte les difficultés liées à l'âge, à la maladie ou au mode de vie ou les conséquences d'une situation sociale de vulnérabilité, pour permettre à la personne d'être actrice de son projet de vie. - En lien avec l'entourage de la personne, être capable de l'accompagner tant dans les actes essentiels de la vie quotidienne que dans les activités de la vie sociale, scolaire et de loisirs. - Etre capable de veiller à l'acquisition, la préservation ou à la restauration de l'autonomie de l'enfant, de l'adolescent, de l'adulte, de la personne vieillissante, et l'accompagner dans sa vie sociale et relationnelle.

Contenus

DF1 « Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne » : 112 h DF2 « Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité » : 91 h DF3 « Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne » : 105 h DF4 « Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention » : 147 h DF5 « Travail en équipe pluri professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne » : 91 h Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgences de niveau 2 (AFGSU) : 21 h Stage pratique en entreprise (840h)

Pré-requis

Avoir un projet validé dans le secteur ou une expérience professionnelle Avoir réussi l'épreuve orale d'admission

Public concerné

Validation

Diplôme d'Etat Niveau 3 - RNCP 36004 délivré par le Ministère chargé de la solidarité - arrêté du 30/08/2021 Validation partielle possible par Domaines de Compétences Accessible par la VAE

code RNCP ou RS

RNCP36004

Certificateur et date de la certification

Ministère chargé de la solidarité - 04-11-2021

Débouchés et poursuites d'études

Débouchés : Accès direct à l'emploi dans le secteur de l'aide à la personne, emploi principalement dans les établissements médico sociaux : internats, foyers, établissements et services d'aide par le travail, maisons d'accueil spécialisées, instituts médico éducatifs, et également dans les EHPAD.

Poursuites d'études : Les accompagnants éducatifs et sociaux peuvent poursuivre leur formation et préparer des DE des secteurs social et paramédical, en bénéficiant d'allègements de formation : DE d'aide-soignant, d'auxiliaire de puériculture, de moniteur éducateur, de technicien de l'intervention sociale et familiale